

Madame, Monsieur

Comme vous le savez, Jean Lassalle est un fervent défenseur des langues régionales.

Il a toujours défendu la défense et la protection des langues régionales. Dernièrement il avait voté et défendu la loi MOLAC sur le sujet.

Parmi ces propositions sur son livre-projet figureront clairement :

- Enseigner une seconde langue (étrangère ou régionale) et des arts martiaux dès le primaire.
- Reprendre la réflexion sur les Régions budgétivores et peu efficaces, en s'orientant vers des Provinces historiquement, politiquement, économiquement et culturellement cohérentes. Ceci afin de valoriser les produits, les savoir-faire, les savoir-être et la langue du terroir. Ces provinces permettront enfin les vrais choix territoriaux de demain.